

DELIBERATION CA125-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 30 novembre 2018.

**Objet de la délibération : Création du D.U. « Technicien d'Information Médicale »
- Faculté de Santé**

Le Conseil d'administration réuni le 13 décembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. « Technicien d'Information Médicale » de la Faculté de Santé est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

Fait à Angers, le 13 décembre 2018

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Olivier HUISMAN



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 21 décembre 2018

Technicien d'Information Médicale

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis Cellule APOGEE		En date du : 22 novembre 2018
Avis du Conseil d'UFR		En date du : 29 novembre 2018
Avis du CFVU		En date du : 12 décembre 2018
Avis du CA		En date du : 13 décembre 2018

Reçu aux services centraux le

IDENTIFICATION

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé
 Contact : Karine LE FLOC'H
 Téléphone : 02 44 68 86 83
 E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

Néant

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nummer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Néant

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Etablissements sanitaires publics et privés grand ouest

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E mail
Pr Nicolas LEROLLE	Université d'Angers	PU-PH		nicolas.lerolle@univ-angers.fr
Dr Philippe FEIGEL	CHD Vendée	PH	02 51 44 65 56 06 26 26 00 62	philippe.feigel@chd-vendee.fr

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2019/2020
Début des cours : Sept 2019 à Angers

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOC'H karine.lefloch@univ-angers.fr 02 44 68 86 83	Secrétariat UA : A définir

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...). Analyse du besoin.

Les médecins DIM (Département d'Information Médicale) de la région des Pays de la Loire avaient souhaité mettre en place une formation des techniciens d'information médicale lors du passage à la T2A (Tarification à l'activité).

Avec le soutien de la FHF (Fédération Hospitalière de France) régionale puis de la MARTAA (Mission d'Accompagnement Régionale à la Tarification à l'Activité), une formation a été déployée au CNAM de Nantes (Conservatoire National des Arts et Métiers) d'abord sous forme d'un certificat de compétence (2007) puis évolution vers une licence professionnelle (2011). Au total, 9 sessions de 2007 à 2017 ont eu lieu avec en moyenne 25 étudiants par session.

Cette formation avait servi de modèle au CNAM de Paris pour tenter de la déployer dans d'autres régions.

L'évolution du contexte au sein du CNAM de Nantes (enjeux et conflits internes de pouvoir) a abouti au départ de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les formateurs sont situés en Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes, et essentiellement des médecins DIM.

L'ancienne équipe pédagogique souhaite donc aujourd'hui travailler avec l'Université pour mettre en place cette formation.

Dans un premier temps et ce en lien avec la réforme du financement du SSR (Soins de Suite et de Rééducation) l'ouverture est souhaitée septembre 2019.

L'Université d'Angers va donc créer au sein de la faculté de santé un Diplôme Universitaire sur cette thématique. Puis d'ici 2 à 3 ans, ce DU sera transformé en Licence Professionnelle ou fera l'objet d'une demande d'inscription au RNCP en lien avec l'évolution de la réforme de la formation professionnelle.

Cette formation permet une ouverture au Reclassement professionnel des personnels ; il s'agit d'une formation pour une seconde partie de carrière qui est donc non ouverte au public formation initiale.

La tarification à l'activité est le modèle prépondérant de financement du secteur sanitaire. Suivant les organisations des établissements, le codage est réalisé par les praticiens ou des techniciens d'information médicale mais la professionnalisation du codage est une tendance forte. La certification des comptes renforce les besoins de contrôles internes, et donc de

techniciens. L'impact des organisations et de la qualité de codage sur les recettes des établissements est très élevé.

Les prérequis de compréhension du langage médical et des compte rendus favorise des recrutements de deuxième partie de carrière (soignants ou secrétaires médicales) et donc essentiellement dans un contexte de formation continue ou de reclassement professionnel.

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

I STATISTIQUES (POUR ANGERS)

	2014/2015		2015/2016		2016/2017	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	29 novembre 2018			
Date de passage du CFVU	12 décembre 2018			
Date de passage au CA	13 décembre 2018			

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Type de formation

Formation Initiale Formation Continue

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Personnes en activité salariée publique ou privée

- Infirmiers
- Secrétaire médicale
- Autres soignants : sur examen de leur dossier selon le projet du candidat et l'avis du responsable de la formation y compris les personnes ne disposant pas du baccalauréat.

Métiers visés par la formation

Technicien d'information médicale

Diplôme exigés pour un accès de droit

Diplôme d'Etat d'infirmier

Bac

Conditions de Validation d'acquis

VAE : Néant

VAP : Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau **Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)**IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau **Cycle du diplôme**1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum) 25**Seuil d'ouverture (effectif minimum)** 7**Procédure de recrutement****Composition de la commission Pédagogique de recrutement**

NOM et Fonction	Structure de rattachement	Statut	Téléphone ou secrétariat	E-mail
Dr Philippe Feigel	CHD Vendée	PH	0251446556	philippe.feigel@chd-vendee.fr
2 à 3 autres membres de l'équipe pédagogique				

Dans la lettre de motivation, le candidat devra présenter clairement son projet professionnel.

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV....

Préciser les pièces à fournir par les candidats (ex : CV, lettre de motivation, entretien probatoire ...)

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Acquérir le socle de compétence pour une autonomie dans la production des PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information)

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Préciser les compétences que le stagiaires pourra mettre en œuvre à l'issue de sa formation (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Savoir coder des séjours hospitaliers,
- Traiter l'information médicale,
- Assurer les contrôles,
- Détecter les atypies ou anomalies,
- Assurer les envois de données
- Assurer une exploitation de premier niveau des données PMSI

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) : 329.5

Enseignements théorique (hors stage pratique) : 289,5 heures dont 8 heures d'examen

Stage pratique : 5 jours (40 heures)

Autres (simulation, e-learning...) : néant

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

La formation aura lieu par regroupement d'une semaine de 4 à 5 jours par mois sauf les mois de janvier, juillet et août. Démarrage en septembre 2019.

PROGRAMME DETAILLE

Intitulé du module et responsable du module	Compétences générales du module	Contenu	Intitulé de la séquence	Intervenant	Durée Face à Face	Méthodes / Activités pédagogiques	Evaluation
Module 1 : Environnement institutionnel intra et extra hospitalier	Avoir une compréhension de l'environnement institutionnel intra et extra hospitalier	Introduction ...	Introduction	Dr Philippe Feigel	1,00	PowerPoint commentés	Néant
		Compréhension de l'environnement institutionnel intra hospitalier	Projet d'Établissement, Gouvernance, GHT, CPOM, DIM de territoire ...	Dr Philippe Feigel	2,00		
		Compréhension de l'environnement institutionnel extra hospitalier	Organisation du système de santé (SROS, ARS, Tutelles, ORS, AM, fédérations, HPST) : l'Extra-Hospitalier	Dr Jean-Yves Gagner	7,00		
		Le dossier patient, la gestion des archives médicales. Aspects de confidentialité et de secret dont CNIL et RGPD	Dossier du patient (contenu, droits d'accès, organisation), Gestion des Archives (Organisation, Conservation, Destruction, Droits) Droits du patients, Confidentialité, Secret professionnel, CNIL, RGPD ...	Dr Paolo Bercelli	7,00		
		Initiation à la qualité, à la certification HAS et impact plus spécifique sur le DIM	Qualité (Principes généraux, IPAQSS, Certifications)	Jérôme Austoni	3,50		
		Protection sociale & Compréhension des obligations assurance maladie pour les établissements de santé	Protection sociale & Risque assurantiel	Dr Thierry Petelet	3,50		
		Compréhension des établissements médico-sociaux amonts et avals des établissements sanitaires	Organisation, financement et indicateurs des établissements médico-sociaux	Maylis Rival	3,50		
					27,50		
Module 2 Financement général des établissements de santé	Comprendre le cadre général du financement des établissements de santé (sanitaire et médico-social) Du financement, la constitution des recettes à la facturation	Compréhension des différents compartiments des recettes en dotation ou à l'activité	Recettes des établissements	Dr Philippe Feigel	7,00	PowerPoint commentés	Néant
		Limites entre hospitalisation et activité externe	Circulaire frontrière	Dr Philippe Badel	3,50		
		Le financement global des établissements de santé	Financements publics	Alexandre Bachelet	3,50		
			Financements privés	Laurence Paquereau	3,50		
		Intrication entre données de séjours et facturation	Facturation et règles (prise en charge, régimes, exonérations, transports, FJ, 18€ ...)	Sylvie Robin	7,00		
Complexité des trajets intra établissements et les règles de mouvements associées	Règles de mouvements, Prestations intra ou inter établissements, Définitions UF et UM ...	Dr Thierry Gaches	2,00				
					26,50		
Module 3 Nomenclatures communes au PMSI (CIM 10, CCAM)	Connaitre les nomenclatures et savoir les appliquer	Comprendre, coder ou contrôler les actes médicaux	Classification commune des actes médicaux (CCAM)	Dr Paolo Bercelli & Dr Philippe Feigel	17,50	PowerPoint commentés	QCM
		Pouvoir coder les pathologies	Classification internationale des maladies (CIM 10)	Dr Paolo Bercelli	14,00		
					31,50		
Module 4 Langage médical	Comprendre le langage médical, et des éléments de physiopathologies sous jacents pour pouvoir coder les pathologies	Compréhension du langage médical orienté PMSI	appareil urinaire	Dr Chan Ngothu	3,50	PowerPoint commentés Schéma & dessins	
			digestif	Dr Dominique Weil	3,50		
			système respiratoire	Dr Lionel Lepoitevin	3,50		
			appareil cardiovasculaire	Dr Lionel Lepoitevin	3,50		
			appareil génital	Dr Philippe Badel	3,50		
			ostéomusculaire	Dr Selim Benallegue	3,50		
			endocrinologie	Dr Thierry Gaches	3,50		
neurologie	Dr Thierry Gaches	3,50					
					28,00		
Module 5 Base du PMSI MCO	Dominer les règles de codages du PMSI MCO	Acquérir et dominer les règles de codages du PMSI MCO	PMSI MCO Contenu du recueil Règles de codage Hiérarchisation Groupeur, Valorisation	Dr Philippe Badel	14,00	PowerPoint commentés Exercices simples, Codage de compte rendus, discussion des alternatives	QCM ou Exercice de codage
			PMSI MCO (suite)	Dr Philippe Badel	21,00		
					35,00		

Module 6 PMSI SSR	Dominer les règles de codages du PMSI SSR et dans ses différents compartiments	Dominer les règles de codages du PMSI SSR	Contenu du recueil SSR & Règles de codage Dépendance, CSARR, Autres actes Groupeur, Valorisation	Dr Lionel Lepoitevin & Dr Philippe Feigel	14,00	PowerPoint commentés Exercices simples, Codage de compte rendus, discussion des alternatives	QCM ou Exercice de codage
		Suivre les évolutions réglementaires	Actualité SSR	Dr Lionel Lepoitevin	3,50	PowerPoint commentés	
Module 7 PMSI HAD, RIMP	Dominer les règles de codages du PMSI HAD et du RIMP	Dominer les règles de codages du PMSI HAD	Contenu du recueil HAD & Règles de codage Groupeur, GHT, Valorisation	Dr Florence Le Minous	7,00		QCM ou Exercice de codage
		Réglementations et organisation spécifique à la psychiatrie	Réglementaire en psy (Hospitalisation sous contraintes, Notion de secteur, Organisation dont CMP, CATTP, Atelier Th...)	Dr Jean-Philippe Sommereisen	3,50	PowerPoint commentés	QCM
		Recueil d'information médicale en psychiatrie (RIMP)	Contenu du recueil RIMP	Dr Jean-Philippe Sommereisen	7,00		QCM
Module 8 PMSI spécificités	Approfondissement du PMSI MCO. Aborder les codages complexes, les spécificités, les forts enjeux	Apréhender la complexité du codage des soins critiques	USC Réanimation, Urgences, Séjours multi unités	Dr Philippe Feigel	3,50	PowerPoint commentés Codage de compte rendus	QCM
		Règles spécifiques de codage de l'obstétrique	Obstétrique et Nouveaux nés	Dr Philippe Badel	7,00	PowerPoint commentés Exercices et exemples	QCM
		Aborder les codages complexes, les différences de point de vue	pièges de codage, controverses, différences	Dr Philippe Badel & Dr Philippe Feigel	3,50	Etudes de dossiers, Exercices de codages	
		Comprendre des éléments de biologie ayant un impact sur le PMSI	biologie et PMSI	Dr Olivier Thomas ou Olivier Guérin	3,50		
		Exercices de codage par typologie	Exercices de codage : Obstétrique & Néonatal	Dr Philippe Badel	3,50		
			Exercices de codage : respiratoire	Dr Lionel Lepoitevin	3,50		
			Exercices de codage : neurologie	Dr Thierry Gaches	3,50		
			Exercices de codage : cancérologie	Dr Olivier Guérin	3,50		
			Exercices de codage : cardiologie	Dr Thierry Gaches	3,50		
			Exercice de codage : orthopédie	Dr Selim Benallegue	3,50		
Exercice de codage : digestif	Dr Dominique Weil		3,50				
Exercice de codage thème endocrinologie et nutrition	Dr Thierry Gaches	3,50					
Exercice de codage thème urologie	Dr Chan Noghui	3,50					
			49,00				
Module 9 Exploitation du PMSI Organisation du DIM	S'organiser au sein d'un DIM Exploiter des données Dialoguer avec le contrôleur de gestion	Organisation du DIM et circuits d'information	Organisation du recueil des PMSI Circuit du PMSI (collecte, valorisation, envois, validations ...) Qualité, Certification des comptes	Dr Thierry Gaches	3,50	PowerPoint commentés	QCM
		Exploitation du PMSI	Notions de statistiques	Marie Phillipot	3,50	PowerPoint commentés	QCM
		Eléments d'initiation aux tableaux de bords	Tableaux de bords, Représentation de données, Répartition de recettes, Indicateurs d'activité, définition, utilisation	Marie Phillipot	3,50	PowerPoint commentés	QCM
		Pouvoir réaliser un mode d'emploi, un guide d'utilisation	Ecriture de guide ou mode d'emploi	Catherine Bonnet	3,50	PowerPoint commentés	Néant
			14,00				
Module 10 Système d'information (éléments et outils)	Avoir une compréhension des systèmes d'information, des bases de données, savoir construire une requête avec un infocentre, utiliser des sources d'informations ou des outils d'aides	Rechercher des informations et apprécier degrés de pertinence et caractères opposables	Les sources d'informations Outils d'aide au codage	Dr Alexandre Rollet	3,50	PowerPoint commentés Exemples de sources sur internet	Néant
		Comprendre l'environnement système d'information dans lequel se situe le DIM	Architecture des systèmes d'informations	Olivier Plassais	3,50	PowerPoint commentés	Néant
		Comprendre les notions d'une base de données	Initiation aux bases de données (Access)	Faculté d'Angers ?	14,00	Salle informatique avec infocentre BO	Néant
		Construire des requêtes avec un infocentre	Infocentre BO	Marie Phillipot	14,00		Néant
			35,00				
Contrôle des connaissances (CC)		Contrôle connaissance (module 1 et 2)	Ctl Connaissance	2			
		Contrôle connaissance (module 3, 5, 6) et 4 p	Ctl Connaissance	3,5			
		Contrôle connaissance (module 7, 8, 9)	Ctl Connaissance	2,5			
				8			
TOTAL HEURES DU TIM					289,50		

MODELISATION APOGEE

DU TIM														
Intitulé de l'élément	Contenu	Nbre Heures	CM/TD	Vol/Etud	Participe aux Charges	Mutualisé O / N	Avec	Co animé	Coef.	Session 1		Session 2		Remarques
										CC		CC		
										Coef.		Coef.	Report	
Module 1 : Environnement institutionnel intra et extra hospitalier	Introduction	1,00	CM	1,00	O	N		N						
	Projet d'Établissement, Gouvernance, GHT, CPOM, DIM de territoire ...	2,00	CM	2,00	O	N		N						
	Organisation du système de santé (SROS, ARS, Tutelles, ORS, AM, fédérations, HPST) : l'Extra-Hospitalier	7,00	CM	7,00	O	N		N						
	Dossier du patient (contenu, droits d'accès, organisation), Gestion des archives (Organisation, Conservation, Destruction, Droits)	7,00	CM	7,00	O	N		N						
	Droits du patients, Confidentialité, Secret professionnel, CNIL, RGPD ...	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Qualité (Principes généraux, IPAQSS, Certifications)	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Protection sociale & Risque assurantiel	3,50	CM	3,50	O	N		N						
Module 2 Financement général des établissements de santé	Organisation, financement et indicateurs des établissements médico-sociaux	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Recettes des établissements	7,00	CM	7,00	O	N		N						
	Circulaire frontalière	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Financements publics	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Financements privés	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Facturation et règles (prise en charge, régimes, exonérations, transports, FJ, 18C ...)	7,00	CM	7,00	O	N		N						
Module 3 Nomenclatures communes au PMSI (CIM 10, CCAM)	Règles de mouvements, Prestations intra ou inter établissements, Définitions UF et UM ...	2,00	CM	2,00	O	N		N						
	Classification commune des actes médicaux (CCAM)	17,50	CM	17,50	O	N		2 intervenants						
Module 4 Langage médical	Classification internationale des maladies (CIM 10)	14,00	CM	14,00	O	N		N						
	appareil urinaire	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	digestif	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	système respiratoire	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	appareil cardiovasculaire	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	appareil génital	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	ostéomusculaire	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	endocrinologie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	neurologie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
Module 5 Base du PMSI MCO	PMSI MCO													
	Contenu du recueil Règles de codage Hiérarchisation Groupeur, Valorisation	14,00	CM	14,00	O	N		N						
Module 6 PMSI SSR	PMSI MCO (suite)	21,00	CM	21,00	O	N		N						
	Contenu du recueil SSR & Règles de codage Dépendance, CSARR, Autres actes Groupeur, Valorisation	14,00	CM	14,00	O	N		2 intervenants						
Module 7 PMSI HAD, RIMP	Actualité SSR	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Contenu du recueil HAD & Règles de codage Groupeur, GHT, Valorisation	7,00	CM	7,00	O	N		N						
	Réglementaire en psy (Hospitalisation sous contraintes, Notion de secteur, Organisation dont CMP, CATTP, Atelier Th...)	3,50	CM	3,50	O	N		N						
Module 8 PMSI spécificités	Contenu du recueil RIMP	7,00	CM	7,00	O	N		N						
	USC Réanimation, Urgences, Séjours multi unités	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Obstétrique et Nouveaux nés	7,00	CM	7,00	O	N		N						
	Pièges de codage, controverses, différences	3,50	CM	3,50	O	N		2 intervenants						
	biologie et PMSI	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercices de codage : Obstétrique & Néonatal	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercices de codage : respiratoire	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercices de codage : neurologie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercices de codage : cancérologie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercices de codage : cardiologie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercice de codage : orthopédie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercice de codage : digestif	3,50	CM	3,50	O	N		N						
Module 9 Exploitation du PMSI Organisation du DIM	Exercice de codage thème endocrinologie et nutrition	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Exercice de codage thème urologie	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Organisation du recueil des PMSI Circuit du PMSI (collecte, valorisation, envoi, validations ...)	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Qualité, Certification des comptes	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Notions de statistiques	3,50	CM	3,50	O	N		N						
Module 10 Système d'information (éléments et outils)	Tableaux de bords, Représentation de données, Répartition de recettes, Indicateurs d'activité, définition, utilisation	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Ecriture de guide ou mode d'emploi	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Les sources d'informations Outils d'aide au codage	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Architecture des systèmes d'informations	3,50	CM	3,50	O	N		N						
	Initiation aux bases de données (Access)	14,00	CM	14,00	O	N		N						
Contrôle des connaissances	Infocentre BO	14,00	CM	14,00	O	N		N						
	Contrôle connaissance (module 1 et 2)	2	CM	2	O	N		N	1	ECR	1	ECR	1	non
	Contrôle connaissance (module 3, 5, 6) et 4 partiellement	3,5	CM	3,5	O	N		N	1	ECR	1	ECR	1	non
	Contrôle connaissance (module 7, 8, 9)	2,5	CM	2,5	O	N		N	1	ECR	1	ECR	1	non
		289,50		289,50										

En cas d'échec à un ou plusieurs CC, le stagiaire passera une seconde session lors du prochain regroupement.
Pour validation du DU il faut avoir une note >= à 10/20 à chaque CC.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
les intervenants doivent et joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
Attention à la limite d'âge pour les vacataires

Civilités	Nom des intervenants	Prénom des intervenants	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	E mail	Portable ou secrétariat	Statut (Fonct. UA, Fonct. Hors UA, vacataire)	Nombre d'heures au total	Taux
	Austoni	Jérôme	Directeur adjoint	CH Challans	j.austoni@ch-lvo.fr	02 51 49 60 93	vacataire	3,5	CM
	Bachelet	Alexandre	Directeur adjoint	CHU Angers	abachelet@chu-angers.fr	06 65 80 70 76	vacataire	3,5	CM
Dr	Badel	Philippe	Médecin DIM	CH Fontenay le Comte	philippe.badel@chfontenaylecomte.fr	02 51 53 32 18	vacataire	52,5	CM
Dr	Benallegue	Selim	Médecin DIM	PSSL (Le bailleul)	sbenallegue@pole-pssl.fr	07 51 68 92 05	vacataire	7	CM
Dr	Bercelli	Paolo	Médecin DIM	CH Lorient	p.bercelli@ch-bretagne-sud.fr	02 97 06 82 07	vacataire	21	CM
	Bonnet	Catherine	TIM	CHD Vendée	catherine.bonnet@chd-vendee.fr	0251446161 p 44042	vacataire	3,5	CM
Dr	Feigel	Philippe	Médecin DIM	CHD Vendée	philippe.feigel@chd-vendee.fr	02 51 44 65 56 06 26 26 00 62	vacataire	13,5 35	TD TD
								20	TD (Créa + RP)
Dr	Gaches	Thierry	Médecin DIM	CH Quimper	lgaches@ch-cornouaille.fr	02 90 94 42 68	vacataire	23	CM
Dr	Gagner	Jean-Yves	Directeur Adjoint	ARS Pays de la Loire	Jean-Yves.GAGNER@ars.sante.fr	02 49 10 41 66	vacataire	7	CM
Dr	Guérin	Olivier	Médecin DIM	ICO Angers	Olivier.Guerin@ico.unicancer.fr	02 41 35 27 24	vacataire	3,5	CM
Dr	Le Minous	Florence	Médecin DIM	AUDITIM (Rennes)	f.leminous@auditime-conseils.com	06 23 15 48 06	vacataire	7	CM
Dr	Lepoittevin	Lionel	Médecin DIM	CHU Angers	lepolti@chu-angers.fr	02 41 35 37 54	vacataire	14	CM
								14	TD
Dr	Ngohu	Chan	Médecin DIM	CHU Nantes	chan.ngohou@chu-nantes.fr		vacataire	7	CM
	Paquereau	Laurence	Directeur adjoint	Clinique Jules Verne (Nantes)	laurence.paquereau@mla.fr	02 51 17 17 05	vacataire	3,5	CM
Dr	Petelet	Thierry	Médecin DIM	CH Challans	t.petelet@ch-lvo.fr	02 51 49 60 51	vacataire	3,5	CM
	Phillipot	Marie	Staticienne	CHD Vendée	marie.phillipot@chd-vendee.fr	0251446161 p 22229	vacataire	21	CM
	Plassais	Olivier	Directeur adjoint	CHU Nantes	olivier.plassais@chu-nantes.fr	06 89 85 36 19	vacataire	3,5	CM
	Rival	Maylis	Directeur adjoint	CHD Vendée	maylis.rival@chd-vendee.fr	02 51 44 61 12	vacataire	3,5	CM
	Robin	Sylvie	Attaché	CHD Vendée	syvie.robin@chd-vendee.fr	02 51 44 60 73	vacataire	7	CM
Dr	Rollet	Alexandre	Médecin DIM	CHD Vendée	alexandre.rollet@chd-vendee.fr	0251446161 p 22683	vacataire	3,5	CM
Dr	Sommeraisen	Jean-Philippe	Médecin DIM	CH Cholet	jean-philippe.sommeraisen@ch-cholet.fr	02 41 49 68 56	vacataire	10,5	CM
Dr	Thomas	Olivier	Médecin DIM	Le Mans			vacataire	3,5	CM
Dr	Weil	Dominique	Médecin DIM	CHU Angers	dowell@chu-angers.fr	02 41 35 45 69	vacataire	14	CM
	Intervenant UA informatique ACCESS							14	CM
							TOTAL	336,5	CM
								246,5	CM
								90	TD

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.
 Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.
 Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.

La formation se déroulera au sein de la faculté de santé à raison d' 4 à 5 jours consécutifs par mois (prévoir la réservation d'une même salle chaque semaine voir pour toute la durée de la formation si possible) sur 10 mois et ce excepté en janvier et juillet/août et en dehors de vacances scolaires de la zone B.

Un livret du stagiaire sera remis à chaque stagiaire où il sera notamment précisé une liste des restaurants de proximité, une liste d'hôtels / d'appart'hôtels ...

Offre modulaire sur demande :

L'équipe pédagogique offre la possibilité de suivre quelques modules seulement pour une montée en compétences sans validation du DU .

Cette possibilité est réservée à des stagiaires ayant une situation particulière et ce sur demande auprès de la commission pédagogique. Le candidat devra étudier avec le responsable pédagogique son projet de formation en lien avec son parcours professionnel. Une convention de formation formalisera la durée de la formation suivie en fonction de ces choix.

Stage :

Chaque stagiaire devra effectuer un stage de 5 jours afin de pouvoir observer une activité de codage en dehors de son établissement. Ce stage sera obligatoire pour les personnes non en poste TIM et facultatif pour les personnes exerçant déjà le métier TIM.

Le stage fera l'objet d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'Université d'Angers. Le stage devra être réalisé pendant l'année universitaire de l'inscription.

Les stagiaires devront justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques occasionnés lors de leur stage.

Au terme du stage, le stagiaire devra transmettre à l'assistante de formation UFCS l'attestation complétée par l'établissement dans lequel le stagiaire a réalisé son stage.

Examens et déroulement :

Il s'agit d'une évaluation en contrôle continu. A chaque ouverture de session, une évaluation du mois précédent sera réalisée sur table. Durée globale sur toute la formation : 8 heures

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION

I EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

L'évaluation des compétences comprend :

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
QCM ou QROC	1	Validation des modules 1/2/3/5/6/7 d'un mois sur l'autre	CC

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)

Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?

L'obtention du DU est soumise aux éléments suivants :

- l'assiduité à l'ensemble des séminaires (émargement à l'appui)
- la réalisation du stage pratique d'une durée de 5 jours, attestation de stage à l'appui transmise

Est déclaré admis au DU le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque contrôle continu mensuel.

Le diplôme est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

I COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DE DIPLOME :

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisis en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM Fonction	Etablissement de rattachement	Statut	E mail
Pr Nicolas LEROLLE	Université d'Angers	PU-PH	nicolas.lerolle@univ-angers.fr
Dr Philippe Feigel	CHD Vendée	PH	philippe.feigel@chd-vendee.fr
1 autre membre de l'équipe pédagogique			

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre, tarif)

En cas d'échec à un contrôle continu, le stagiaire passera une seconde session d'examen lors du regroupement mensuel suivant.

Concernant les demandes de réinscriptions l'année suivante liées à des cas de forces majeures ayant empêchées le stagiaires de suivre l'ensemble de la formation, il lui sera demandé de suivre les modules non suivis l'année suivante. Une convention de formation sera établie au prorata des heures restantes. Le stagiaire devra également s'acquitter des droits universitaires pour cette réinscription.

VALIDATION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

INSCRIPTION AU RNCP

Oui Non En cours

TARIF

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation initiale : non concerné



Formation continue :

Financement individuel : 6700 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 6700 €

Tarif horaire pour les inscriptions à la carte : 25 € de l'heure

BUDGET PRÉVISIONNEL

 				UA_DFC
				17/10/2017
		DU TIM		
MAJ	18/10/2018	Faculté de santé		
		Niveau	L & LP	M
			1	0
				Validité
				✔
RECETTES		avec des tarifs formations hors droits ministériels		46 900,00 €
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total
	Financement entreprise/Opca	7	6 700,00 €	46 900,00 €
	Sans financement		6 700,00 €	- €
	Total :	7		46 900,00 €
		nb. inscriptions	Tarif	Total
	Inscription par module			- €
DÉPENSES				43 148,00 €
>> Poste personnel enseignants				
Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD
641	Enseignants titulaires			0
642	Autres intervenants		20	20
	Sous-total	0	20	20
				1 185,80 €
Enseignement				
641	Enseignants titulaires			0
642	Autres intervenants	247	90,0	459,75
	Sous-total	247	90	459,75
				27 259,81 €
Encadrement stagiaires / Tutorat				
		0	heures de tutorat / stagiaire	
		Nb. stag. encadrés		nb. heures TD
641	Enseignants titulaires	0	0	0
642	Autres intervenants	0	0	0
	Sous-total	0	0	0
				- €
Prestation de service				
		nb. jours	tarif journalier	
	Intervenant			- €
				28 445,61 €
>> Fonctionnement				
606	Achat, fourniture et matériaux			Heures TD
613	Location			Coût employeur
618	Reprographie / Documentation	1 000,00 €		Fonctionnaire 43,48 €
623	Publicité / Communication	1 000,00 €		Salarié secteur privé 59,29 €
624	Transports			(1h CM = 1,5h TD)
625	Déplacement, missions, réception	7 537,00 €		
626	Frais postaux			
628	Divers	5 165,39 €		
	Total fonctionnement :	14 702,39 €		
	Contribution FC (sur Recettes)	8%		3 752,00 €
	Contribution UFR SANTE (sur Recettes)	22%		10 318,00 €
	Droits de base universitaires vers DFC	7	136,00 €	952,00 €
	DIFFÉRENTIEL pour la Composante			- €

MARKETING/COMMUNICATION/COMMERCIALISATION

Fotolia #213188499



FICHE D'ÉVALUATION

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

- - : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	- -	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	- -	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	- -	-	+	++
<p>AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i></p>				